



SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

PROJET ASSOCIATIF DU CLUB

2020 - 2024



Sommaire

I. Notre histoire	3
II. Notre vision	3
III. Nos missions.....	4
IV. Nos valeurs.....	4
V. Notre métier.....	4
A. Formation à la pratique de la voile sportive et de loisir à travers les différentes activités proposées ...	4
B. Formation de moniteurs	5
VI. Moyens humains et matériels	6
A. Ressources humaines	6
B. Moyens matériels	6
VII. Moyens de communication	6
VIII. Nos spécificités	6
IX. Nos partenaires	7
X. Notre public.....	7
XI. Nos labels.....	7
XII. Notre vie associative	7
XIII. Notre bilan en quelques chiffres clés.....	8
XIV. Nos objectifs généraux	9
XV. Annexes	10
A. Présentation des moyens matériels	10

I. Notre histoire

Le Sport Nautique Andernos (SNA) est une association sportive, loi 1901, de loisir, découverte et enseignement de la voile sur le Bassin d'Arcachon. Il a été créé en 1920, regroupant des bénévoles passionnés de sport nautique et proposant une activité essentiellement pendant les périodes estivales.

En 1988, l'association cherche à se professionnaliser. Le nouveau Président, Monsieur Bret, restructure le club, change le matériel et embauche un Directeur permanent : Luc Raturat. Le premier emploi salarié du club est créé. Le duo fonctionne : l'école de voile prend son envol.

En 1998, Thierry Chamoulaud est élu Président, et continue à faire évoluer le club en concertation avec Luc Raturat.

Malgré des contraintes de saisonnalité, environnementales (marées, météo, ...) et techniques, le SNA a toujours réussi à « aller de l'avant » avec un souci de qualité et de professionnalisme. Au cours des vingt dernières années, le développement de l'activité a permis à l'association d'embaucher 2 moniteurs en contrats aidés en 2001 puis en 2006, postes qui ont ensuite été pérennisés par des contrats en CDI. En effet, différents projets ont été mis en place dans l'association comme le développement de l'activité catamaran en 2000, puis à partir de 2005, la construction d'un bateau avec les bénévoles pour proposer des balades collectives notamment pour les Personnes à Mobilité Réduite. Le bateau, le Tadorne, est mis à l'eau en 2007.

Le SNA propose une activité à l'année de mars à décembre, dont plus de 20 semaines de stages, met à disposition du public une flotte de 100 bateaux, répartis sur 12 supports différents (du catamaran à la planche à voile), et possède 10 bateaux à moteur pour assurer la sécurité sur l'eau.

Aujourd'hui, le SNA est un Club formateur (environ 550 adhérents par an), un Club employeur (3 salariés permanents en 2019 et 157 emplois saisonniers depuis 20 ans) et un Club citoyen (diversité des publics accueillis).

Club historique et convivial, le SNA a su répondre aux enjeux de développement en diversifiant les activités proposées et en structurant le club pour pouvoir les organiser. Il a réussi dans son offre de service à concilier la réponse à des besoins de la population locale (particulier, écoles, collèges) et à ceux de la population touristique. Cette histoire est liée au partenariat existant depuis le début avec la ville d'Andernos qui met à disposition à titre gracieux des locaux, une zone de stockage et l'emprise sur la plage, et donne une subvention annuelle à l'investissement, le club ayant trouvé son modèle économique sur le fonctionnement.

Depuis plus de 10 ans, conscient des réglementations d'accueil de public et pour améliorer la sécurité des usagers, il travaille à la création de nouvelles infrastructures avec ses partenaires, notamment la Mairie d'Andernos et le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon.

Bref, le SNA est une structure qui a su s'ancrer sur le territoire et fédérer autour de son projet.

Aujourd'hui, le SNA continue de regarder en avant et d'œuvrer au quotidien pour continuer à porter ses valeurs de transmission, de professionnalisme et de convivialité.

Le SNA fêtera son centenaire en 2020.

II. Notre vision

- Accueillir toutes les personnes qui ont envie de pratiquer la voile quel que soit leur niveau.
- Pérenniser et développer nos activités en gardant les valeurs et l'esprit de l'association.
- Disposer d'un local en adéquation avec notre public, nos activités et les réglementations en vigueur.

III. Nos missions

Le SNA propose des activités dans le but :

- d'encourager et de développer le goût de la pratique de la voile sous toutes ses formes, de provoquer l'émulation parmi ses membres ;
- d'assurer la pratique et l'enseignement de la navigation à voile ;
- d'organiser des régates, des croisières sur le Bassin d'Arcachon ;
- d'organiser et de développer le sport nautique sous tous ses aspects actuels et futurs ;
- de participer à l'animation de la commune et de se mettre en rapport avec les autres clubs de voile ;
- de favoriser la prise de conscience citoyenne (responsabilité, autonomie, respect des autres et de l'environnement) ;
- d'accompagner les jeunes dans leur parcours d'intégration sociale et professionnelle.

IV. Nos valeurs

Les valeurs qui animent le club sont :

- le respect ;
- le partage ;
- la transmission ;
- la solidarité ;
- la simplicité.

Ces valeurs s'adressent aux adhérents, aux salariés, aux bénévoles et aux partenaires.

V. Notre métier

A. Formation à la pratique de la voile sportive et de loisir à travers les différentes activités proposées

La pratique de la voile est en lien avec des actions spécifiques liées à l'observation et à la protection du milieu naturel du Bassin d'Arcachon. Le club sensibilise et témoigne auprès de tous pour une prise de conscience globale et œuvre pour la mise en place d'actions de sauvegarde.

○ **Ecole de sport**

La participation à des compétitions est envisagée en fonction de la motivation et du niveau de pratique des adhérents.

○ **Ecole de voile**

Elle constitue l'activité principale du club. Elle fonctionne de mars à décembre et est ouverte à partir de l'âge de 6 ans pour un public désireux s'initier ou se perfectionner à la pratique de la voile. Elle prend la forme de stages de voile et d'inscription à l'année.

Les stages sont organisés pendant les vacances scolaires soit 19 semaines au total :

- vacances de Printemps des différentes zones nationales (soit 5 semaines) ;
- vacances estivales (de mi juin à mi septembre soit 12 semaines) ;
- vacances d'Automne (2 semaines).

Le club propose aux adhérents une activité à l'année tous les week-ends de mars à décembre.

○ **Accueil de groupe**

Le club accueille des groupes hébergés au centre de mer PEP ou au centre de vacances de la BNP et des colonies de vacances (ALEB, UFOVAL) pour des journées de découverte ou des stages.

A travers l'organisation de sorties sur le Tadorne (bateau collectif du club aménagé pour des personnes à mobilité réduite), le SNA initie des personnes en situation de handicap à la voile.

Pour répondre à une demande du public, il organise aussi des sorties événementielles telles que des enterrements de vie de jeune fille ou de garçon, des séminaires, des intégrations, ...

○ **Classes de mer et voile scolaire**

La voile scolaire est un excellent support pédagogique pour les Professeurs des écoles. Cette activité permet aux enfants de découvrir leur lieu de vie mais également d'aborder dans le cadre scolaire toutes les matières inscrites à leur programme.

Le SNA accueille des classes de mer de la PEP et de l'ALEB, les écoles primaires d'Andernos (5 classes de CM1/CM2 des écoles de Capsus, de Jules Ferry et du Bétey, plus 1 classe de l'école Privée Bon Accueil) ainsi que les élèves du collège dans le cadre de l'UNSS.

○ **Extras et voile à la carte**

Ces activités sont proposées à partir du Printemps, durant les week-ends ou les soirées. Elles s'adressent plutôt à des personnes qui désirent naviguer de manière ponctuelle.

B. Formation de moniteurs

- Le Directeur du club et le Responsable Technique Qualifié sont formateurs régionaux, ce qui permet au SNA d'organiser des formations.
- Formation pour la validation du niveau technique IV, pré-requis pour accéder à la formation d'Initiateur Voile.
- Participation à la Commission Régionale de Formation et à la Commission Régionale Développement.

VI. Moyens humains et matériels

A. Ressources humaines

○ Personnel salarié

- 3 emplois permanents : un Directeur, un Responsable Technique Qualifié et un moniteur voile Diplôme d'Etat ;
- 2 moniteurs saisonniers à 80% sur 7 mois, d'avril à septembre ;
- 7 moniteurs saisonniers à 80% sur 2 mois, en juillet et août.

○ Personnel bénévole

Un conseil d'administration élu pour 4 ans et composé de 12 personnes, dont le Directeur du club.

B. Moyens matériels

L'ensemble du matériel et de la flottille est la propriété du SNA.

Chaque année, dans le but de se doter de nouveaux matériels ou de renouveler les embarcations usagées, de nouveaux investissements sont réalisés grâce à un budget sur fonds propres de l'association et grâce à l'aide annuelle à l'investissement de la Mairie d'Andernos.

La liste du matériel est fournie dans l'Annexe A.

VII. Moyens de communication

La communication est faite essentiellement par la diffusion du dépliant annuel du SNA, le site internet, les réseaux sociaux (page Facebook et Instagram).

Elle est complétée par la participation du SNA au Forum des Associations et au Salon du Printemps.

VIII. Nos spécificités

- Un Club ouvert tout au long de l'année et à tous (population locale, population touristique, population spécifique ...) ;
- Une association employeuse qui a trouvé son modèle économique ;
- Une équipe de salariés jeune, dynamique, accessible, professionnelle et pédagogue ;
- Des bénévoles investis ;
- Un club créateur de lien social au travers des activités proposées ;
- Des valeurs partagées par tous ;
- Un club de voile reconnu sur Andernos et au-delà ;
- Un club respectueux de son environnement.

IX. Nos partenaires

- La Mairie d'Andernos ;
- L'Office du Tourisme d'Andernos ;
- Les instances sportives (Fédération Française de Voile, Ligue Nouvelle Aquitaine de Voile, Comité Départemental de Voile de la Gironde) ;
- La SNSM, l'association David Allègre.

X. Notre public

- Environ 550 adhérents de tous âges, d'origines géographiques variées et de niveaux techniques variables ;
- Des pratiquants à l'année essentiellement issus de la commune et de ses environs ;
- Un public composé majoritairement de jeunes à travers les stages, la voile scolaire et les classes de mer.

XI. Nos labels

Le club est labellisé par la Fédération Française de Voile depuis 1988.

En 2018, la FFV a décerné au SNA le label Sport Loisir et 5 labels Ecole de Voile (Optimist, dériveur, catamaran, planche à voile et bateau collectif) qui constituent la reconnaissance d'un service de qualité garanti auprès des pratiquants.

XII. Notre vie associative

- Participation active de bénévoles à la vie du Club ;
- Organisation des différentes activités décrites dans le paragraphe V « Notre métier » ;
- Organisation de régates, de baptêmes de voile ;
- Partenaire de la Mairie d'Andernos pour l'organisation de Voile en Liberté ;
- Participation au Forum des Associations, et au Salon du Printemps avec organisation de baptêmes de voile (manifestations organisées par la Mairie d'Andernos), à Cabanes en fête, au Téléthon.

XIII. Notre bilan en quelques chiffres clés

Le bilan du SNA est illustré par les chiffres clés ci-dessous.

Sur les 4 dernières années :

- Chiffre d'affaires moyen \approx 155 000 € ;
- Masse salariale moyenne \approx 121 000 €, correspondant à 78% du chiffre d'affaires.

Depuis 20 ans :

- 12 000 stagiaires accueillis ;
- 10 600 adhérents dont 7,5% de licences annuelles (environ 40 par an) ;
- Plus de 3 000 élèves des écoles primaires initiés à la pratique de la voile, avec une moyenne de 5 classes par an ;
- Accueil des collégiens d'Andernos dans le cadre de l'UNSS (depuis 2002) ;
- Augmentation du nombre de salariés permanents de 1 à 3 ;
- 157 emplois saisonniers soit environ 8 par saison ;
- 45 formations effectuées ;
- Augmentation du nombre de bateaux mis à disposition du public de 74 à 100 ;
- 10 bateaux de sécurité ;
- 240 000 € d'investissements : 1/3 sur fonds propres du club et 2/3 par la Mairie d'Andernos.

XIV. Nos objectifs généraux

Les objectifs généraux du club ont été définis avec l'ensemble des membres du bureau, du CA et de l'équipe. Ils respectent tous l'esprit de solidarité du club qui est un de ses fondements ainsi que l'environnement dans lequel il se trouve.

Avoir un outil de travail adapté			
Répondre à la réglementation de l'accueil du public et améliorer les conditions de travail	Respecter les normes de sécurité	Avoir un lieu facilitant l'accès au public et à la pratique de la voile	Avoir un lieu combinant accueil, bureau, vestiaires, stockage du matériel, et répondant aux objectifs du projet associatif
Maintenir l'esprit du club			
Conserver la convivialité à travers l'accueil du public, les échanges, les événements, ...	Développer l'esprit d'appartenance et le cultiver	Impliquer les membres du club et notamment les jeunes	Accueillir tous les publics
Pérenniser l'activité			
Développer les activités du club en saison et hors saison	Consolider les emplois permanents et occasionnels	Impliquer les partenaires dans les projets	Diversifier les publics
Structurer le club			
Accompagner, suivre et encourager les initiatives des salariés	Planifier le travail des équipes permanentes, occasionnelles saisonnières et des bénévoles	Formaliser les procédures à suivre et les faire respecter	Etre en adéquation avec les réglementations en vigueur (sécurité, RGPD, travail, ...)
Optimiser l'organisation interne			
Mettre en place des référents par compétences en appui à l'équipe	Externaliser certaines fonctions support	Poursuivre la formation et le développement des compétences des jeunes	Développer le bénévolat (référént territoire, ateliers et gouvernance)
Communiquer efficacement			
Améliorer la visibilité physique et digitale pour le public	Améliorer la communication digitale	Développer une communication interne (affichage, transmission)	Créer une communauté

XV. Annexes

A. Présentation des moyens matériels

○ Embarcations

- 30 Optimist, dont 5 affectés à l'école de sport
- 8 dériveurs Pipas
- 5 dériveurs de type 420
- 1 dériveur solitaire
- 6 catamarans KL10.5
- 13 catamarans NC12
- 3 catamarans HC15
- 4 catamarans HC16
- 10 catamarans KL13.5
- 5 Topaz 14
- 16 planches à voile
- 1 bateau collectif « Tadorne » de type BCTP

○ Matériel de sécurité

- 10 bateaux de sécurité
- 6 moteurs Suzuki AL 4 temps de 15 CV
- 1 moteur Suzuki AC 4 temps de 15 CV
- 1 moteur Mercury AC 4 temps de 9.9 CV
- 1 moteur Yamaha de 10 CV
- 1 moteur Mariner de 6 CV
- 1 moteur Suzuki HB 4 temps de 25 CV
- 1 moteur Mariner HB 4 temps de 50 CV